



HAL
open science

Master Droit social

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit social. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé.
hceres-02040243

HAL Id: hceres-02040243

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040243v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université Lille 2-Droit et Santé

Demande n° S3100015145

Domaine : Droit, économie, Gestion

Mention: Droit social

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les trois spécialités présentées remplissent parfaitement les objectifs scientifiques et pédagogiques d'un master. Les objectifs professionnels et les débouchés sont clairement ciblés, l'une des spécialités (droit de la santé en milieu de travail) devant certainement connaître un développement plus important à l'avenir.

Les masters professionnels présentés sont bien positionnés dans l'environnement du marché de l'emploi, et le master recherche témoigne de la reconnaissance croissante de la discipline au nombre des disciplines fondamentales et du besoin de chercheurs en ce domaine. L'adossement à la recherche est satisfaisant.

L'architecture pédagogique du diplôme présenté est cohérente. On relève toutefois que la teneur des relations internationales qui pourraient se tisser entre ce diplôme et des diplômes homologues portés par des universités étrangères est insuffisamment explicitée.

La méthodologie est bien mise en évidence, pour le Master recherche. En revanche, aucune information n'est donnée concernant la rédaction des mémoires dans les masters professionnels, si ce n'est que la direction en est confiée à «un membre de l'équipe du Master 2».

Un partenariat est établi, pour les masters professionnels, avec l'Institut de médecine du travail et l'Institut des sciences du travail de L'université de Lille 2, sans toutefois que la forme en soit renseigné. Pour le Master Recherche, la mise en place de séminaires communs organisés par le Centre R. DEMOGUE et le Centre de droit des contrats de la Faculté de LEUVIN (Belgique), débouchant sur une collection coéditée, est gage d'une ouverture intéressante.

L'attrait pour le Master recherche et pour le Master professionnel «Droit du travail» est parfaitement stable. En revanche, le Master professionnel «Droit de la santé en milieu de travail» semble connaître un problème d'attractivité. La fréquentation globale est en progression, la formation initiale demeurant le seul mode de recrutement.

● Points forts :

- La cohérence et la lisibilité du Master sont bonnes, et les orientations plaçant l'Éthique aussi bien que la Santé au travail au cœur des préoccupations lui confèrent une tonalité attractive particulière.
- L'adossement du Master à deux centres de recherche solides, et un bon réseau professionnel, lui garantissent des formations répondant parfaitement aux exigences aussi bien de la recherche que de la professionnalisation, offrant aux étudiants des perspectives de débouchés satisfaisantes.

● Points faibles :

- La spécialisation « Droit de la santé en milieu de travail », malgré la montée en puissance de la préoccupation dont elle est le reflet, semble peiner à trouver sa place dans les choix de parcours professionnels des étudiants.
- L'absence de données chiffrées sur le devenir des diplômés ne permet pas d'avoir le recul nécessaire à une adaptation des objectifs de la formation.
- L'absence de véritable réseau des anciens semble être le reflet d'une méconnaissance de leur devenir.



Avis par spécialité)

Droit du travail (Master professionnel)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Un très bon équilibre des matières enseignées.
 - Le souci méthodologique d'appréhension du traitement des problèmes juridiques rencontrés dans l'exercice des métiers du Droit des relations professionnelles.
 - La participation active des praticiens.
 - La transversalité droit - santé au travail, donnent à ce master un bon ancrage en vue de l'intégration professionnelle des étudiants.
- Points faibles :
 - L'absence de suivi des diplômés et d'analyse chiffrée concernant leur devenir, l'inexistence d'un réseau d'anciens actif, peuvent nuire à l'objectif d'intégration professionnelle, pourtant bien porté par la qualité de la formation.
 - La durée du stage est insuffisante, dans une formation véritablement professionnalisante.
 - Les interventions des professionnels, globalement satisfaisantes en volume d'heures, donnent une place réduite aux juristes et gestionnaires des ressources humaines d'entreprise, et semblent privilégier des volumes annuels conséquents pour chacun, au détriment d'une diversité des approches thématiques par des spécialistes.
- Recommandations :
 - Il conviendrait de développer les liens avec les entreprises, et de doubler a minima la durée du ou des stages.
 - Les liens avec des institutions et des groupes internationaux seraient à développer.

Droit de la santé en milieu de travail (Master professionnel)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
 - Un très bon équilibre des matières enseignées.
 - Le souci méthodologique d'appréhension du traitement des problèmes juridiques rencontrés dans l'exercice des métiers du Droit des relations professionnelles.
 - La participation active des praticiens.
 - La transversalité droit - santé au travail.
- Points faibles :
 - L'absence de suivi des diplômés et d'analyse chiffrée concernant leur devenir, l'inexistence d'un réseau d'anciens actif, peuvent nuire à l'objectif d'intégration professionnelle, pourtant bien porté par la qualité de la formation.
 - La durée du stage est insuffisante, dans une formation véritablement professionnalisante.
 - Les interventions des professionnels, globalement satisfaisantes en volume d'heures, donnent une place réduite aux juristes et gestionnaires des ressources humaines d'entreprise, ainsi qu'aux professionnels des organismes et institutions œuvrant dans le domaine de la prévention des risques, et semblent privilégier des volumes annuels conséquents pour chacun des intervenants, au détriment d'une diversité des approches thématiques par des spécialistes.
- Recommandations :
 - Il conviendrait de développer les liens avec les entreprises et les organismes intervenant dans le domaine de la prévention des risques, et de doubler a minima la durée du ou des stages.
 - Les liens avec des institutions et des groupes internationaux seraient à développer.



Droit social. (Master Recherche)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A+
- Points forts :
 - Un très bon équilibre des matières enseignées, l'accent mis sur la méthodologie de la recherche, la place donnée à l'Éthique et aux Droits fondamentaux dans les thématiques de recherche sur l'évolution des relations professionnelles, font de ce Master une formation attractive pour de jeunes chercheurs.
 - L'adossement à deux centres de recherches réputés est le garant de la qualité de la préparation des chercheurs.
 - Le partenariat avec un centre de recherche de la Faculté de LOUVAIN (Belgique) est bien développé.
- Point faible :
 - Le dossier, s'il donne quelques indications sur les travaux de recherche des membres de l'équipe pédagogique, ne renseigne pas sur leurs publications.
- Recommandation :
 - Développer les partenariats internationaux, notamment avec les pays d'Europe du Nord, dans l'intérêt d'une recherche en droit du travail comparé.

Commentaire et recommandations

Le lien étroit constamment maintenu entre théorie et pratique du droit, la qualité et l'équilibre des programmes, le souci de la méthodologie, confèrent à l'ensemble du Master toutes les qualités requises pour une formation de ce niveau. Un suivi plus systématique du devenir des diplômés, et la recherche d'outils pour la mise place d'un véritable réseau, renforcerait l'objectif d'insertion, en même temps que la professionnalisation des formations elles-mêmes.